

Ce qu'on dit.

Ce qu'on pense.

Ce qu'on est.

Ce qu'on pense.

J'ai donné ordre que les Comptes du Revenu et de la Dépense pour l'année dernière, avec les Estimations pour l'année prochaine, soient mis devant vous.

Honorables Messieurs, et Messieurs. J'ai donné beaucoup d'attention à l'opération des grandes mesures passées dans la dernière session, et j'ai eu occasion de vous proposer des modifications dans quelques-unes d'elles, dans la vue de donner effet à leurs dispositions, en développant les principes sur lesquels elles sont fondées, et en montrant les avantages de la institution sur laquelle elles ont été dressées.

La mesure importante pour l'établissement des Conseils de District, dont l'expérience seule pouvait perfectionner les détails, sera soumise à révision; et j'attends votre aide cordiale dans la considération des amendemens qui seront proposés dans la vue de lever tous les obstacles à l'opération facile et efficace de ces institutions.

Je me suis efforcé d'atteindre les objets que la Législature a eus en vue en passant l'Acte pour l'amélioration de l'Éducation; et je n'ai pas hésité à adopter les mesures que j'ai cru indispensables à l'accomplissement de ses institutions, jusqu'à ce que le sujet ait amené de nouveau sous sa considération; mais il sera nécessaire d'introduire plusieurs amendemens dans la mesure pour en assurer l'opération heureuse et avantageuse. Et attendant, il est agréable de remarquer l'impulsion qui a été donnée à l'Éducation, dans ses plus hautes branches comme dans ses branches élémentaires.

La réorganisation de la milice est aussi un sujet sur lequel j'aurai à appeler votre attention, comme ce peut être une occasion favorable pour soulager le peuple de charges inutiles, et pour placer le bras de la défense

italiennes, fromages de Hollande et autres quinquilleries, brie-à-brac, allumettes phosphoriques, cirage (black ball) et caetera.

Les comptes solides, et ceux qui le sont pas encore seront mis devant vous. Je vous prie bien de les payer, si vous ne le faites pas, je ferai moi-même ce qu'il faut plusieurs fois avec des étrangers; je paierai sans vous ennuier.

Honorables buffons et paillasses.

Je ne comprends pas grand'chose à ce qui empêche l'accomplissement des grandes mesures passées dans la dernière session précédente; je ne conçois pas pourquoi la comédie n'est pas jouée plus tôt; j'ai fait que vous ne sachiez pas bien vos rôles au que le souffleur ait le herbe ou que le chanteur ne soient pas bien gratifiés, ou que le ridant se soit levé trop tôt, ou que les musiciens se soient mis de la température; toujours est-il que par une cause extraordinaire et inattendue la chose publique ne marche pas et qu'il est de votre devoir de bien examiner par où la mécanique est arrêtée. Si par hasard cela provenait de ce que vos salaires ne sont pas assez élevés, vous n'avez qu'à parler, nous nous entendons bien; on pourrait élever le prix d'entrée et faire payer la musique aux spectateurs.

Les conseils de district n'ont pas marché parce que le peuple n'a pas voulu encore comprendre qu'il lui fallait payer des officiers nommés par le gouverneur et que les officiers nommés par le gouverneur n'ont pas voulu marcher sans être payés par le peuple. Vous avez donc à trouver un juste milieu qui accorde un peu ces idées extrêmes. Comme il n'est pas probable que le peuple change ses idées notions pour en adopter de nouvelles, je crois qu'il faudra lui laisser le choix de ses officiers sans confirmation de la part du gouverneur. Le résultat sera le même pour le gouvernement une fois en place les hommes les plus probes aiment assez à s'y maintenir; le peuple paiera et ne dira rien et notre but sera rempli.

La loi sur l'éducation est imparfaite sous beaucoup de rapports. Je ne tiens nullement à ce que le peuple soit instruit mais je serais bien aise qu'on puisse croire que j'ai été et je rétorne à l'entrevue l'éducation. Casant de ces choses qu'on lui met, que l'on ne dit pas. Dana tous les cas il est bien clair que ceux qui veulent s'instruire doivent payer pour cela. Combinez vos plans d'après ce principe; laissez-moi autant de pouvoir et d'influence que possible et je serai sûr de ma coopération sincère et constante.

La réorganisation de la milice est aussi un sujet sur lequel je vous qu'il est temps d'appeler votre attention. L'Angleterre a besoin de tous ses soldats pour tuer les indiens, pour

publique sur un appui plus sage et plus satisfaisant.

gérer les chinois, pour mitonner les irlandais, pour massacrer les anglais, pour foudroyer les écossais; or il serait dangereux de laisser le pays sans défense contre les américains qui voudraient entrer en Canada contre les canadiens occidentaux qui ne seraient peut-être pas fâchés de les voir arriver. Je desiro donc qu'il soit passé une loi pour organiser les milices du pays. Il va sans dire que nous ne déserterons pas de sabres ni de fusils aux Canadiens; nous les armerons seulement de commissions de capitaines, de lieutenants, d'enseignes; nous ne leur apprendrons pas non plus le maniement des armes ni les évolutions militaires; car ils pourraient quelque jour nous fouetter avec nos propres lanières. La loi que vous ferez aura donc pour but de faire jouer les mines de la vanité dans les ramparts de la désaffection, de construire des cont'scarpes sur Portugal et des demi-lunes d'amour-propre.

Dans vos délibérations sur ces mesures et autres qui seront amenées devant vous, et dans tous vos travaux pour avancer le bien-être de la Province, vous pouvez compter ma coopération et mon appui cordial. C'est mon plus vif espoir que l'esprit de modération et d'harmonie anime vos conseils et dirige vos procédés. La Province est à la fois sortie d'un état d'épreuve et de danger sérieux, et une ère brillante s'ouvre à son avenir. La promesse de la paix assurée sur des bases honorables et avantageuses, le rétablissement de la tranquillité et de la sécurité, la restauration du crédit financier et de la confiance commerciale, avec la jouissance d'institutions libres et permanentes, sont des avantages dont le Canada a raison d'être reconnaissant, et que, j'en suis assuré, vous vous efforcerez de conserver, comme vous serez fiers de la perpétuer.

gérer les chinois, pour mitonner les irlandais, pour massacrer les anglais, pour foudroyer les écossais; or il serait dangereux de laisser le pays sans défense contre les américains qui voudraient entrer en Canada contre les canadiens occidentaux qui ne seraient peut-être pas fâchés de les voir arriver. Je desiro donc qu'il soit passé une loi pour organiser les milices du pays. Il va sans dire que nous ne déserterons pas de sabres ni de fusils aux Canadiens; nous les armerons seulement de commissions de capitaines, de lieutenants, d'enseignes; nous ne leur apprendrons pas non plus le maniement des armes ni les évolutions militaires; car ils pourraient quelque jour nous fouetter avec nos propres lanières. La loi que vous ferez aura donc pour but de faire jouer les mines de la vanité dans les ramparts de la désaffection, de construire des cont'scarpes sur Portugal et des demi-lunes d'amour-propre.

Dans vos délibérations sur ces mesures et sur les autres qui seront amenées devant vous, soyez certains que je suis certain que tout en travaillant au bien être de la Province vous ne négligerez pas de travailler au bien particulier; c'est dans la nature humaine; je vous promets mon aide et mon appui cordial. J'espère que mes conseils ultimes seront assez adroits pour conduire leur barque sans l'échouer au milieu des récifs d'un aveugle patriotisme. Je crois sincèrement qu'à malgré les difficultés qui paraissent s'offrir nous trouverons le moyen d'élargir les consciences d'un assez grand nombre d'entre vous pour obtenir encore de suffisantes majorités. La Province est plus que jamais difficile à gouverner et il faut la patience d'un Job et l'espérance de bonnes jobs pour ne pas abandonner la partie; l'avenir est des plus sombres; mais avec de la persévérance et de l'argent, tout vient à bout de l'homme. Je termine messieurs en vous félicitant du bonheur dont vous jouissez en Canada où l'on prend des vessies pour des lanternes et la loi de l'union pour une institution libre et permanente. Grand bien vous fasse à l'œuvre, à l'œuvre, bons paillasses et complaisants bouffons, sautez gimbadez, courbez-vous, ployez vous, tortillez-vous faites les gentils, baissez l'argent de votre maître écoutez le violon, ne parlez qu'à votre tour, soyez sages, nigles, prestes et prudes; mais surtout ne vous faites pas siffler.

Premier concert de Messieurs Angel et Mourit.

La première fête musicale offerte cette année au public de Québec a réussi aux artistes qui la lui ont procurée, et, chose assez rare, le public ordinairement difficile à satisfaire s'est déclaré content, plus que content: on s'attendait à être déçu. Nous l'avions bien prédit; mais cette fois nous ne nous ferons pas gloire de la prophétie; car nous l'avons faite avec connaissance de cause. Il est à présent établi que les artistes distingués peuvent sans crainte se risquer sous notre ciel où désormais il seront accueillis par des auditeurs respectables et nombreux, par de judicieux braves. La question de notre goût musical est maintenant résolue: à l'avenir on devra se porter en masse aux concerts; ainsi le veut notre beau sexe qui nous montre l'exemple.

Ce qu'on peut dire de plus flatteur de Monsieur Nagel.

Ce qu'on peut dire de plus flatteur de Monsieur Nagel c'est qu'il est au niveau de sa réputation; comme exécutant il est sans contredit un violon de première classe; pour la beauté, la pureté, la douceur du son qu'il tire de son instrument nous croyons qu'il a peu de rivaux et qu'il n'a pas de supérieurs. Il est impossible de surprendre au milieu du jeu le plus rapide le moindre inexactitude, la plus légère accident; ses notes les plus aigres sont justes, douces et nettes comme celles des cordes graves, soit qu'il y arrive progressivement, soit que d'un seul bond son doigt s'élançe de la position naturelle à quelques lignes du chevalet. Le violon détaché qu'il joue si agréablement avec le talon de l'archet est un chef-d'œuvre d'exécution qui a plu à tout le monde et qui a surpris ceux surtout qui en connaissent la difficulté. Le flûté des sons harmoniques est aussi une des parties remar-

quables du jeu de cet excellent virtuose dont l'archet semble éroquer le son de la corde par sympathie et non point l'arracher par le frottement des crins comme cela est apparent chez les musiciens ordinaires ou seulement moins habiles que lui. Le morceau qui a terminé la soirée et où Mr. Nagel répète le tour de force de son maître qui consiste à couper l'une après l'autre les trois premières cordes du violon et de continuer à jouer un air varié dont l'effet devient de plus en plus brillant à mesure que le nombre des cordes diminue, a causé la plus grande surprise, et en dernière note ne s'est éteinte mélodieuse que pour faire place aux applaudissements frénétiques d'un auditoire charmé, enthousiasmé. Il ne faudrait pas croire cependant d'après tout ce que nous venons de dire des doigts frétillants, de l'archet miraculeux de Mr. Nagel,